Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213503188-20260326-2026_23-DE

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DEL[illegible]TIONS
CONSEIL MUNICIPA[illegible]
Séance du 26 mars 2026 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 21 mars 2026
Nombre de Membres présents : 15	Convocation affichée le : 21 mars 2026
Nombre de Membres votants : 15	Procès-verbal affiché le : 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Loïc COMMEUREUC, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Jean-Pierre BATTAIS — Véronique PICHERIT — Alain RENAULT — Nadine CORBEL — Marie-Hélène BRANDILLY — Dominique ABALAIN — Christian DARTOIS — Patrick MOUSSET — Sébastien LEFEUVRE — Cathy SAGET — Virginie ROBIOU — Céline ROUVRAIS — Frédéric CHEVILLON — Florence LE NEN

Virginie ROBIOU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2026/23	Désignation d'un représentant défense

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant la nécessité de désigner un correspondant défense au sein du Conseil municipal afin d'assurer le relais d'information entre les administrés, la commune et les autorités militaires ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

15 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- De désigne Véronique PICHERIT, Dominique ABALAIN comme correspondant défense.

SIGNATURES

Le Maire,
Loïc COMMEUREUC

MAIRIE DE SAINT-THUAL ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Secrétaire de séance,
Virginie ROBIOU